

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance en ajournement du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi, 25 août 1998, à 19 h 30, au 480 boulevard Laurier, Mont-Saint-Hilaire.

**SONT PRÉSENTS :** mesdames et messieurs les commissaires Yves Ballard, Huguette Bussièrès, Mireille Charbonneau, Suzanne Chartrand, Luce Deschênes Damian, Pierre Diamond, Gabriel Ducharme, Manon Handfield, Jean-Louis Lachapelle, Alain Langlois, Louise Legault-Choquette, Marc-André Lehoux, André Mc Nicoll, Yvan Noël, Michel Pépin, Jean-François Rabouin, Hélène Roberge, Paul St-Onge, Line Tessier, Alain Villemure et Michèle Legault et Diane Miron, représentantes des comités de parents.

**EST ABSENTE :** madame Denise Grégoire.

Assistent également à cette séance : madame Ginette Jacques, directrice générale, et messieurs André Barrette, conseiller cadre, Jean-Guy Brais, directeur du Service des ressources humaines, Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, Daniel Grisé, directeur du Service des ressources informatiques, Louis Laliberté, directeur du Service des ressources éducatives, Pierre Massicotte, directeur du Service de l'organisation scolaire, Clément Page, secrétaire général et Claude St-Michel, directeur général adjoint.

## **1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Gabriel Ducharme, président, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**C-038-08-98**

Il est proposé par monsieur Michel Pépin d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et adoption du procès-verbal :
  - 3.1. Néant.
4. Affaires relatives au procès-verbal.
5. Parole au public.
6. Affaires reportées et affaires nouvelles :

- 6.1. Demandes de révision / étude des recommandations et décision
- 6.2. Modification au Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 1998-1999, 1999-2000, 2000-2001
- 6.3. Modification à la liste des écoles de la Commission scolaire des Patriotes
- 6.4. Délivrance de l'acte d'établissement de l'École alternative de Chambly
- 6.5. Répartition des services éducatifs entre les écoles / modification
- 6.6. Corporation des Loisirs de Beloeil Inc. / nomination d'un délégué
- 6.7. Secteur Mc Masterville / capacité d'accueil des écoles
- 6.8. Nomination d'un directeur adjoint d'école
- 6.9. Comité de sélection des cadres d'école / nomination.

7. Information :

- 7.1. Sessions de formation à l'intention des nouveaux commissaires
- 7.2. Demandes de congé sans traitement
- 7.3. Prochaines séances de travail du Conseil des commissaires.

8. Affaires diverses :

- 8.1. Convocation des élèves dans les écoles secondaires
- 8.2. Communication à la Commission scolaire des Patriotes
- 8.3. Rentrée scolaire 1998-1999 / fournitures scolaires.

9. Parole au public.

10. Parole aux membres du Conseil.

11. Ajournement de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

Néant.

### **4. AFFAIRES RELATIVES AU PROCÈS-VERBAL**

Néant.

### **5. PAROLE AU PUBLIC**

Un parent remercie la Commission scolaire pour l'attention apportée à sa demande de révision concernant son enfant et pour la solution qui y a été apportée.

Un autre parent s'interroge sur l'incapacité de l'école la Farandole à recevoir certains élèves de son secteur, compte tenu des places qui y seraient disponibles. Le directeur du Service de l'organisation scolaire, monsieur Pierre Massicotte, vérifiera cette situation dès demain.

**C-039-08-98**      **MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR**  
Il est proposé par monsieur Yvan Noël de traiter les demandes de révision d'une décision après l'article 6.8.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES :**

### **6.2 Modification au Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 1998-1999, 1999-2000, 2000-2001**

La directrice générale, madame Ginette Jacques, présente le dossier susmentionné.

Considérant la résolution numéro C-026-07-98 adoptée par le Conseil des commissaires le 7 juillet 1998;

**C-040-08-98**      Il est proposé par monsieur Jean-Louis Lachapelle de modifier le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 1998-1999 à 2000-2001 selon le document déposé à l'annexe ACC-002-08-98, soit :

Au lieu de lire : Édifice Très-Saint-Cœur-de-Marie (10) (10) (10)

Lire : *École alternative de Chambly (2-5-6) (2-5-6) (2-5-6)*

Ajouter : *(6) Activités d'organismes publics ou communautaires à la nouvelle école de Varennes.*

La proposition est adoptée à l'unanimité.

On demande qu'à l'avenir le nom des municipalités apparaisse dans de tels documents.

### **6.3 Modification à la liste des écoles de la Commission scolaire des Patriotes**

La directrice générale, madame Ginette Jacques, présente le dossier susmentionné.

Considérant la modification qui a été apportée au Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 1998-1999 à 2000-2001;

**C-041-08-98**      Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian de modifier la liste des écoles de la Commission scolaire des Patriotes adoptée le 29 juin 1998, sous l'annexe ACPR-059-06-98, en y ajoutant l'École alternative de Chambly et ce, tel que décrit dans le document déposé à l'annexe ACC-003-08-98.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **6.4 Délivrance de l'acte d'établissement de l'École alternative de Chambly**

La directrice générale, madame Ginette Jacques, présente le dossier susmentionné.

Considérant la modification qui a été apportée à la liste des écoles;

**C-042-08-98**      Il est proposé par madame Suzanne Chartrand de délivrer un acte d'établissement à l'École alternative de Chambly, conformément au document déposé à l'annexe ACC-004-08-98.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **6.5 Répartition des services éducatifs entre les écoles / modification**

Monsieur Louis Laliberté, directeur du Service des ressources éducatives, présente le dossier susmentionné.

Considérant les dispositions prévues à l'article 236 de la Loi sur l'instruction publique;

Considérant la résolution ACPR-061-06-98 adoptée par le Conseil provisoire;

**C-043-08-98**

Il est proposé par monsieur Yvan Noël de modifier la répartition des services éducatifs entre les écoles pour l'année scolaire 1998-1999, conformément au document déposé à l'annexe ACC-005-08-98.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **6.6 Corporation des Loisirs de Beloeil Inc. / nomination d'un délégué**

Madame Ginette Jacques, directrice générale, dépose une demande de la Corporation des Loisirs de Beloeil Inc. à l'effet d'y nommer un délégué de la Commission scolaire

Les commissaires du secteur, monsieur André Mc Nicoll et madame Louise Legault-Choquette, s'interrogent sur l'opportunité de poursuivre ce modèle de relations entre les deux organismes.

Madame Jacques est chargée de remercier la Corporation pour sa demande et de traiter celle-ci au plan administratif.

### **6.7 Secteur Mc Masterville / capacité d'accueil des écoles**

Monsieur Marc-André Lehoux demande que la Commission scolaire commence à préparer un dossier sur l'organisation scolaire dans le secteur de Mc Masterville, en vue de dégager ultérieurement des solutions permanentes aux problèmes rencontrés cette année.

Monsieur le président reçoit de bonne part cette demande et suggère qu'un comité de travail soit mis en place à cette fin.

### **6.8 Nomination d'un directeur adjoint d'école**

La directrice générale, madame Ginette Jacques, présente le dossier susmentionné.

Considérant l'appel de candidatures et le processus de sélection suivi;

Considérant la recommandation unanime du Comité de sélection;

**C-044-08-98**

Il est proposé par monsieur Alain Langlois que la Commission scolaire des Patriotes procède à la nomination de monsieur Pierre Blain à un poste de directeur adjoint d'école et ce, avec prise d'effet le 19 août 1998.

Que les conditions de travail de cette personne soient celles prévues au décret gouvernemental régissant ce type de personnel de direction des établissements scolaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **6.9 Comité de sélection des cadres d'école / nomination**

Madame Ginette Jacques, directrice générale, demande aux membres du Conseil de compléter la composition du Comité de sélection des cadres d'école, dont un poste est actuellement vacant.

**C-045-08-98** Il est proposé par monsieur Michel Pépin de nommer madame Line Tessier membre du Comité de sélection des cadres d'école.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

*Monsieur Marc-André Lehoux quitte l'assemblée.*

**C-046-08-98** **Huis clos**  
Il est proposé par monsieur Yvan Noël que l'assemblée siège à huis clos.

**C-047-08-98** **Retour à l'assemblée délibérante**  
Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin que l'assemblée redevienne délibérante.

## **6.1 Demandes de révision / étude des recommandations et décision**

Tour à tour, les présidents et la présidente des comités de révision soumettent leurs recommandations au Conseil.

Considérant la demande de révision d'une décision relative à l'inscription de Jérémie Ezekiel, à l'école Arc-en-Ciel;

Considérant les observations présentées par les parents et les autres intervenants lors de l'examen de la demande par un comité de révision présidé par monsieur Alain Villemure;

Considérant la recommandation de ce comité;

**C-048-08-98** Il est proposé par monsieur Alain Villemure de maintenir la décision relative à l'inscription de Jérémie Ezekiel à l'école Arc-en-Ciel, pour les motifs invoqués.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Une place est devenue disponible à l'école Aux-Quatre-Vents depuis l'audition d'une demande concernant Mylia Arseneault-Monette. L'élève a été rappelée, conformément à la politique.

Une place est devenue disponible à l'école Aux-Quatre-Vents depuis l'audition d'une demande concernant Nathaniel Faubert. L'élève a été rappelé, conformément à la politique.

Une place est devenue disponible à l'école de Montarville depuis l'audition d'une demande concernant Gabrielle Ambrozaitis-Dalpe. L'élève a été rappelée, conformément à la politique.

Le Comité de révision et les parents de François-Pierre Forget ont convenu d'une décision à la satisfaction de la famille.

Considérant la demande de révision d'une décision relative à l'inscription de Gabrielle et Valérie Valcourt, à l'école Du Moulin;

Considérant les observations présentées par les parents et les autres intervenants lors de l'examen de la demande par un comité de révision présidé par madame Luce Deschênes Damian;

Considérant la recommandation de ce comité;

**C-049-08-98**

Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de demander au Service de l'organisation scolaire de faire en sorte que Gabrielle et Valérie Valcourt fréquentent l'école Du Grand-Chêne, pour les motifs invoqués.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant la demande de révision d'une décision relative à l'inscription de Marie-Pascale Gravel, à l'école Les Jeunes Découvreurs;

Considérant les observations présentées par les parents et les autres intervenants lors de l'examen de la demande par un comité de révision présidé par monsieur Alain Villemure;

Considérant la recommandation de ce comité;

**C-050-08-98**

Il est proposé par madame Hélène Roberge de maintenir la décision relative à l'inscription de Marie-Pascale Gravel à l'école Les Jeunes Découvreurs, pour les motifs invoqués.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant la demande de révision d'une décision relative à l'inscription de Anne-Marie Bélanger à l'école Les Jeunes Découvreurs;

Considérant les observations présentées par les parents et les autres intervenants lors de l'examen de la demande par un comité de révision présidé par monsieur Alain Villemure;

Considérant la recommandation de ce comité;

**C-051-08-98**

Il est proposé par monsieur Alain Villemure de maintenir la décision relative à l'inscription de Anne-Marie Bélanger à l'école Les Jeunes Découvreurs, pour les motifs invoqués.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant la demande de révision d'une décision relative à l'inscription de Lawrence Lobato-Cyr, à l'école Dominique-Savio;

Considérant les observations présentées par les parents et les autres intervenants lors de l'examen de la demande par un comité de révision présidé par madame Luce Deschênes Damian;

Considérant la recommandation de ce comité;

**C-052-08-98**

Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian de maintenir la décision relative à l'inscription de Lawrence Lobato-Cyr à l'école Dominique-Savio, pour les motifs invoqués.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant la demande de révision d'une décision relative à l'inscription de Claude Harvey, à l'école le Petit-Bonheur;

Considérant les observations présentées par l'auteur de la décision lors de l'examen de la demande par un comité de révision présidé par monsieur Jean-Louis Lachapelle;

Considérant la recommandation de ce comité;

**C-053-08-98**

Il est proposé par monsieur Jean-Louis Lachapelle de maintenir la décision relative à l'inscription de Claude Harvey à l'école le Petit-Bonheur, pour les motifs invoqués.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant la demande de révision d'une décision relative à l'inscription de Alex Jeannotte, à l'école Antoine-Girouard;

Considérant les observations présentées par les parents et les autres intervenants lors de l'examen de la demande par un comité de révision présidé par madame Luce Deschênes Damian;

Considérant la recommandation de ce comité;

**C-054-08-98**

Il est proposé par madame Suzanne Chartrand de maintenir la décision relative à l'inscription de Alex Jeannotte à l'école Antoine-Girouard, pour les motifs invoqués.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant la demande de révision d'une décision relative à l'inscription de Mathieu Shaka-Poulin à l'école Mgr Gilles-Gervais;

Considérant les observations présentées par les parents et les autres intervenants lors de l'examen de la demande par un comité de révision présidé par madame Luce Deschênes Damian;

Considérant la recommandation de ce comité;

**C-055-08-98**

Il est proposé par madame Louise Choquette-Legault de demander au Service de l'organisation scolaire de faire en sorte que Mathieu Shaka-Poulin fréquente l'école de Montarville pour les motifs invoqués.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant la demande de révision d'une décision relative à l'inscription de Marc-André Poulin à l'école Mgr Gilles-Gervais;

Considérant les observations présentées par les parents et les autres intervenants lors de l'examen de la demande par un comité de révision présidé par madame Luce Deschênes Damian;

Considérant la recommandation de ce comité;

**C-056-08-98**

Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian de maintenir la décision relative à l'inscription de Marc-André Poulin à l'école Mgr Gilles-Gervais, pour les motifs invoqués.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **7. INFORMATION :**

### **7.1 Sessions de formation à l'intention des nouveaux commissaires**

Des informations sont transmises aux commissaires sur des sessions de formation organisées à leur intention par le Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie. On ajoute que des sessions de formation sont aussi en préparation pour les membres des conseils d'établissement.

### **7.2 Demandes de congé sans traitement**

Madame la directrice générale informe les commissaires au sujet de ses intentions à l'égard des demandes de congé sans traitement qu'elle a reçues de la part de monsieur Jean-Guy Lafrenière et de monsieur Michel St-Amant.

Les membres du Conseil expriment leurs préoccupations face à de telles démarches.

### **7.3 Prochaines séances de travail du Conseil des commissaires**

Madame Ginette Jacques, directrice générale, annonce les prochaines activités qu'elle envisage pour le Conseil.



## **8. AFFAIRES DIVERSES :**

### **8.1 Convocation des élèves dans les écoles secondaires**

Des commissaires demandent des explications sur la nouvelle manière de convoquer les élèves du secondaire avant le début des classes et ce, sans service de transport.

Plusieurs éléments de réponse sont fournis à ce sujet.

Un suivi complet sera apporté à cette question.

### **8.2 Communication à la Commission scolaire des Patriotes**

Plusieurs problèmes de communication téléphonique sont portés à l'attention de l'administration.

De plus, on demande de recevoir une liste téléphonique des écoles et d'envisager la possibilité de mettre en place une boîte vocale pour les commissaires.

### **8.3 Rentrée scolaire 1998-1999 / fournitures scolaires**

En réponse à une demande d'un commissaire, madame la directrice générale indique qu'un rapport sur les coûts chargés aux parents au moment de la rentrée sera préparé tout en précisant que ce travail prend un certain temps.

## **9. PAROLE AU PUBLIC**

Néant.

## **10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL**

Monsieur Paul St-Onge souhaite recevoir un rapport de la dernière séance du Conseil général de la FCSQ.

Madame Suzanne Chartrand attire l'attention des commissaires sur l'assemblée de formation du Centre local de développement de la Vallée du Richelieu qui aura lieu le 26 août. Monsieur Gabriel Ducharme et madame Ginette Jacques rapportent les récents développements dans ce dossier et la désignation de madame Chartrand à titre de représentante du secteur de l'Éducation.

Monsieur Yves Ballard s'interroge sur les modalités de livraison retenues par la Commission scolaire. Ce point pourrait faire partie de la réflexion à venir sur la sous-traitance.

Monsieur Jean-François Rabouin souhaite que la Commission scolaire se dote au plus tôt d'un plan d'action 1998-1999.

Monsieur le président clôt cette période d'échanges par ses observations sur le travail accompli et ses préoccupations face aux tâches qui attendent le Conseil.

## 11. LEVÉE DE LA SÉANCE

**C-057-08-98**

À 22 h 40, il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de lever la présente séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

---

président

---

secrétaire général

CP/ag

